

# Centre intersectoriel en santé durable

Procès-verbal

Assemblée spéciale du 15 février 2019

Saguenay, le 15 février 2019

Lieu : local P1-6170, UQAC

Date : 15 février 2019

Heure : 13h30h

### Sont présents :

Bizot, Dominic  
Bouchard, Kevin  
Bouchard, Luigi  
Chevrette, Tommy  
Chouinard, Maud-Christine  
Dion, Jacinthe  
Duchesne, Élise  
Gaboury, Sébastien  
Gauthier, Diane

Girard, Simon  
Laprise, Catherine  
Lavallière, Martin  
Maltais, Danielle  
Paquette, Linda  
Richer, Louis  
Roberge, Véronique  
Vézina, Hélène

### Sont absents :

Allaire, Stéphanbe  
Aminabadi, Reza Jafari  
Arnaud, Vincent  
Beaulieu, Louis-David  
Blackburn, Patricia  
Bordeleau, Claude  
Bouchard, Julie  
Bouchard, Bruno  
Brault, Marie-Christine  
Côté, Karine  
Da Silva, Rubens  
Douesnard, Jacinthe  
Dufresne, Sébastien  
Farinas, Marie-Isabelle  
Gagnon, Cynthia  
Lalande, Daniel

Legault, Jean  
Mcheick, Hamid  
Momen, Gelarek  
Morin, Charles  
Ngomo, Suzy  
Parent, Anne-Martine  
Poitras, Marie-Ève  
Pichette, André  
Plouffe, Jacques  
Ribeiro, Fernanda  
Riffon, Olivier  
Ripoll, Lionel  
Simard, Sébastien  
Tremblay, . Karine  
Tremblay, Sabrina

## 1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

La présidente de l'assemblée, Catherine Laprise, déclare l'ouverture de la séance à 13 h 40. Sébastien Leblanc-Proulx fait fonction de secrétaire. Le quorum a été atteint quelques minutes après le début de la rencontre.

Afin d'éviter l'annulation des assemblées par manque de participants, il est suggéré par Linda Paquette que les assemblées n'ayant pas le quorum puissent quand même avoir lieu, mais sans la possibilité de voter. Danielle Maltais suggère sinon de baisser le quorum. Catherine Laprise croit en effet qu'il faudrait revoir les règles du quorum. Toutefois, les propositions devront être déposées selon les règles en vigueur.

## 2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est récitée par la présidente et appuyée par Simon Girard. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 21 janvier 2019<sup>1</sup>

Linda Paquette propose de modifier les procès-verbaux des assemblées afin que l'on ne nomme pas les personnes ayant pris la parole. Cette pratique serait fréquente à l'UQAC. Sébastien Leblanc-Proulx répond qu'il souhaitait être le plus « verbatim » possible dans la rédaction du dernier procès-verbal étant donnée des discussions importantes qui ont permis de modifier les statuts et règlements. Si le désir de l'assemblée ou de la direction est de rendre les procès-verbaux anonymes, il n'y voit aucun inconvénient<sup>2</sup>.

Il est ensuite mentionné par Hélène Vézina qu'une assemblée spéciale ne peut pas adopter le procès-verbal d'une assemblée générale. Il est ainsi décidé par la présidente de continuer au prochain point.

## 4. Discussion et proposition de redéfinition des axes de recherche

Catherine Laprise explique qu'elle a discuté avec différents intervenants suite à la demande de subvention FRQS refusée pour le CRISUQ. Selon les commentaires reçus, le CISD aurait trop d'axes de recherche, faisant en sorte que ses forces ne seraient pas assez visibles. De plus, ses cliniques ne seraient pas suffisamment mises en valeur. Ensuite, selon la description actuelle des axes, plusieurs des éléments sont des objectifs plutôt que des réalités. Il serait nécessaire de se centrer sur les forces réelles du centre et d'écartier les éléments n'étant pas concrets. Ainsi, deux axes de recherche sont proposés plutôt que les quatre d'origine. Il s'agit des « déterminants génétiques de la santé » et de la « santé des proximités ». Le

---

<sup>1</sup> Ce point à l'ordre du jour avait été oublié et fut réellement discuté avant le varia.

<sup>2</sup> Il fut décidé par la directrice du centre de continuer à nommer le nom des personnes prenant la parole dans les assemblées lors de la rédaction des procès-verbaux. Contrairement à un compte-rendu, un procès-verbal est un document officiel sujet à être accepté par ses membres. De ce fait, il doit représenter le plus fidèlement possible ce qui a été discuté et décidé lors d'une séance. De plus, dans le cas où il y a un bon nombre de participants, le fait de nommer les personnes permet de mieux comprendre le déroulement des discussions pour le lecteur.

contenu de ces axes n'est pas encore définitif. Catherine Laprise souhaite adopter cette stratégie pour les trois prochaines années. Cette structure permettra de servir d'effet levier afin de créer des projets singuliers et fédérateurs. Avec cette modification, le continuum de soins serait encore présent. Puis, les deux axes pourront donner lieu à des projets intersectoriels. En fait, cette reconfiguration ne devrait pas ou peu changer le travail accompli jusqu'à présent.

Danielle Maltais demande si les déterminants génétiques de la santé représentent un axe intersectoriel. Hélène Vézina répond que l'intersectorialité sera moins grande qu'avant étant donné sa spécificité. Toutefois les connexions avec les autres secteurs restent. Plusieurs manières d'aborder les déterminants génétiques sont possibles : historique, démographique, environnementale, etc. Il est ainsi possible de travailler de manière intersectorielle.

Maud-Christine Chouinard souligne qu'un exercice a été fait afin d'identifier ce qui caractérisait la recherche dans chacun des axes. Il en est ressorti, entre autres, que les recherches ont été développées grâce à des opportunités provenant du milieu régional, avec les cliniciens, les décideurs et la communauté. Élise Duchesne continue en expliquant que l'on pouvait facilement recruter les patients, avoir l'appui des gestionnaires pour organiser des soins et créer des équipes multidisciplinaires. Jacinthe Dion ajoute que cela n'est pas seulement vrai dans les hôpitaux, mais les écoles également. Beaucoup de contacts existent et les gens sont très motivés à participer. « Santé de proximité » peut faire écho aux réalités régionales, mais avant tout, il s'agit d'une proximité « thématique », au sens large. Élise Duchesne précise que les conclusions tirées pourront servir à l'échelle provinciale, fédérale et internationale.

Luigi Bouchard mentionne que plusieurs appellent cette approche comme étant « communautaire » plutôt que de proximité. Danielle Maltais fait également référence à « santé publique ». Hélène Vézina se demande s'il vaut mieux définir l'axe comme étant transversal. Catherine Laprise mentionne que plusieurs autres manières de nommer cet axe sont possibles, par exemple : « santé des âges ».

Linda Paquette aime beaucoup « santé de proximité ». Elle trouve que ce terme, même s'il peut être stéréotypé, ressemble aux forces des chercheurs à l'UQAC et cadre bien avec notre réalité territoriale. Dominic Bizot est du même avis. Toutefois, il se questionne, comme Hélène Vézina, s'il était mieux d'opter pour un axe transversal.

Selon Luigi Bouchard, la génétique est un créneau d'excellence dans la région. Il faut trouver un moyen pour que tous les membres puissent travailler ensemble, qu'ils soient au CIUSSS ou à l'Université de Sherbrooke. Il faut fédérer les forces afin que les demandes de financement soient retenues.

Jacinthe Dion revient sur l'identification des membres face aux axes de recherche. Elle explique qu'il a été compliqué pour plusieurs de s'identifier à un axe étant donné qu'ils pouvaient travailler à l'intérieur de plusieurs. Il n'existe aucune affiliation au niveau des axes au [Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles](#) (CRIPCAS), ce qui fait qu'elle collabore dans tous les axes. Ce système fonctionne parfaitement et permet le décroisement entre les personnes et les projets.

Sébastien Leblanc-Proulx mentionne qu'il est également possible de moduler le concept des axes avec l'ajout d'équipes de recherche. Dans un centre auquel il a déjà travaillé, [l'Observatoire interdisciplinaire](#)

[de création et recherche en musique](#) (OICRM), les équipes permettait une mobilité des chercheurs d'un projet à l'autre.

Dominic Bizot comprend pourquoi la direction souhaite diminuer le nombre d'axes, mais trouve dommage que l'on brise l'axe Soins et services, car en une seule rencontre, beaucoup d'idées et de propositions ont eu lieu. Ce regroupement répondait à un besoin et en modifiant sa thématique, on s'éloigne de cet idéal. Il a l'impression que l'on désire avancer trop vite et qu'on ne laisse pas la chance à la structure actuelle de faire ses preuves.

Luigi Bouchard est en partie d'accord avec les propos de Dominic Bizot. Il faudra attendre plusieurs années avant qu'une subvention FRQS de ce genre revienne à nouveau. Ainsi, il faudrait se concentrer sur les besoins actuels. Pourquoi avons-nous besoin de ce centre ? L'idée est de se donner 1) une structure afin de faciliter la recherche et 2) avoir une carte de visite afin que les efforts du centre soient perceptibles à l'externe. C'est ce que le CIUSSS fait actuellement avec ces centres de recherche.

Élise Duchesne répond à Luigi que la nouvelle description des axes a été faite afin d'éviter autant que possible la dégradation de la structure actuelle. De plus, cette nouvelle manière de fonctionner va permettre le décloisonnement des chercheurs et permettra davantage de collaborations. Certes, le tout mérite d'être peaufiné, mais si le désir est d'être compétitif, il vaut mieux agir maintenant qu'à la veille d'une demande de subvention.

À la lumière de ce qui a été discuté, Hélène Vézina est d'accord pour la modification proposée. Elle comprend le besoin de cohésion qu'a exprimé Dominic Bizot et croit que par le biais d'équipes de recherche il serait possible d'avoir une structure « naturelle ». D'autre part, la directrice du centre doit avoir de l'empowerment. Elle a un rôle d'ambassadrice et doit avoir un discours dans lequel elle se sent bien afin de vendre le centre. À l'heure actuelle, il est difficile pour elle d'interpeler les gens, car le tout est trop vague. Puis, bien que l'opportunité du FRQS est terminée, d'autres propositions pourraient arriver et il est impossible de prévoir quand cela arrivera. Aussi bien se préparer dès maintenant. Enfin, il ne faut pas oublier que le CRISUQ a un million de dollars en budget et qu'il n'a pas été clairement exprimé comment cet argent va se répartir. Si le CRISUQ décide de cibler certains groupes ou spécialités, le CISD pourrait être désavantagé si aucune modification n'est faite.

Catherine Laprise fait part qu'elle va rencontrer Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec, avec Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec, pour justement en savoir davantage à ce sujet. Sont-ils prêts à réellement financer un projet intersectoriel, et si oui, de quelle manière ?

Luigi Bouchard aime le concept d'équipe de recherche. Un axe ou une thématique annonce quelque chose de gros. Malheureusement, cet idéal dégonfle lorsque l'on regarde de plus près les activités du centre. Si le tout est annoncé par le biais d'équipes, cela démontre que nous sommes dans l'action et que nous travaillons dans le concret.

Sébastien Gaboury aime également cette idée. Puis, il mentionne que la structuration du centre est une problématique complexe. Il faut prendre des décisions stratégiques pour réaliser des projets et certains membres seront mis de côté dans ce processus. Bâtir l'intersectorialité est un projet à long terme.

Suite aux réflexions par rapport aux déterminants génétiques de la santé et des soins de proximité, Dominic Bizot se demande pourquoi le nom du centre est « santé durable ». Catherine Laprise explique que la santé durable est un méta thème qui représente le continuum de la santé dans lequel nos recherches s'inscrivent. Cette expression est volontairement générale, ce qui permet de moduler les sujets de recherche au fil du temps.

Linda Paquette croit que de partir de petits projets pilotes est une bonne idée, car cela favoriserait l'émergence d'équipes qui pourront travailler rapidement. Bâtir l'intersectorialité est long, mais ce processus pourrait être raccourci en injectant de l'argent aux projets.

Catherine Laprise explique que le 20 000 \$ annuel sert au fonctionnement et aux activités. Avec le 60 000 \$ supplémentaire, il serait possible de faire des projets pilotes, mais elle souhaite bâtir un projet d'envergure et non de financer à la pièce des petits projets.

Catherine Laprise souhaite clore cette période de discussion en stipulant qu'elle a bien entendu les commentaires de tous et chacun. Elle fera une proposition dans les prochaines semaines avec les éléments qui ont ressorti aujourd'hui. En premier lieu, la proposition sera étudiée par le comité scientifique. Puis, lorsqu'il y aura consensus, la proposition sera présentée aux membres et fera l'objet d'un vote. Enfin, une autre proposition sera faite pour le budget.

## 5. Varia

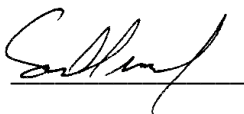
Aucun sujet n'est amené par l'assemblée. Il est décidé par la présidente de passer au prochain point à l'ordre du jour.

## 6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare l'assemblée terminée à 14 h 45.

[Rédaction : 26 février 2019]

Le secrétaire de l'assemblée,



Sébastien Leblanc-Proulx